REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Nombre de membres
- *afférents au conseil municipal : **15***
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 12*

Date de la convocation : 17/09/2012
Date d'affichage :

Séance du 28 septembre 2012
L'an deux mille douze
Et le vingt-huit septembre à 21 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CASTAN Maire.
Présents : Mmes COVINHES, DECUP-CAUMES, RAMONDENC, RICARD, ZULIANI-SOLIER
MM.BERNAT, CRANSAC, GUIRAUD, RASCOL, RIVEMALE, SOLIER
Excusé (es) : Mmes ALINAT Jacqueline, ALINAT Myriam, M. DOMENGE Philippe

Secrétaire de séance : Mme RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n° 49-2012
Dispositif « Un Territoire, un Projet, une Enveloppe

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dispositif « Un Territoire, un Projet, une Enveloppe » mis en place par le Conseil Général de l'Aveyron.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention établie entre le Conseil Général et les communes membres des cantons de Belmont/Rance et de Camarès.

Cette convention a pour objet l'engagement des acteurs du territoire du Sud Aveyron, sur les cantons de Belmont/Rance et de Camarès, dans la démarche expérimentale « Un Territoire, un Projet, une Enveloppe » pour la mise en œuvre du programme territorial 2012.

Ouï cet exposé, le conseil municipal :

- **valide** la présentation
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention
- **autorise** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.
Le Maire,
Francis CASTAN

- Transmis au représentant de l'Etat le